

## Communiqué de presse

### **La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE) tient son premier Conseil d'Administration**

**Rabat, le 10 septembre 2021** - Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, a présidé la première réunion du Conseil d'administration de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE) issue de la transformation de la Caisse Centrale de Garantie en société anonyme en application de la loi 36.20 promulguée le 25 juillet 2020.

A ce propos, Monsieur le Ministre a rappelé que cette transformation a été initiée dans l'objectif principal de moderniser le cadre légal régissant l'Institution, lui permettant d'introduire de meilleures pratiques en ce qui concerne ses modalités de gouvernance. La SNGFE serait ainsi mieux outillée pour accompagner les stratégies et politiques publiques en matière de facilitation de l'accès aux différentes sources de financement.

Cette première réunion du Conseil d'administration a été consacrée principalement à la finalisation de la mise en place des organes de direction et de gouvernance de la Société, de son offre-produits ainsi que des outils de son fonctionnement.

A l'ouverture du Conseil d'administration, M. BENCHAABOUN n'a pas manqué de souligner que *la transformation en question vise à renforcer davantage le rôle de la CCG, devenue ces dernières années un des acteurs majeurs dans le processus de financement du secteur productif national*. Monsieur le Ministre a par ailleurs évoqué que ce changement intervient dans un contexte particulier, marqué par l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur le tissu économique national, et dans lequel cette institution a été au premier front pour contribuer au maintien de l'accès au financement des entreprises impactées. Il a conclu que la SNGFE sera amenée à jouer un rôle important, notamment dans le cadre de la relance post-crise.

De son côté, M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de la SNGFE, a précisé que cette Société capitalisera essentiellement sur les acquis et les fondamentaux développés au cours des 70 ans d'activité de la CCG, notamment en matière de développement d'une offre de services pertinente en faveur des populations cibles, plus particulièrement les TPME et ce, en partenariat avec les banques et l'ensemble des parties prenantes.